

***Règles de la remise offerte par les agences PROXISURE pour tout démontage d'une ancienne alarme lors de l'installation d'une nouvelle alarme NEO ou NEO PRO chez un client :**

Pour toute installation d'un dispositif d'alarme PROXISURE suite au remplacement d'une ancienne alarme durant la période du 10 avril au 21 juin 2025, l'agence PROXISURE participant à cette opération offrira une remise sur son prix globale selon les critères suivants :

- 400 € TTC sur un prix de départ de 2500€ TTC minimum
- 300 € TTC pour un prix de départ entre 2499 € et 2000 € TTC
- 200 € TTC pour un prix de départ entre 1999 € et 1500 € TTC

Cette remise s'applique pour les particuliers ayant un taux de TVA à 10 % mais aussi auprès des professionnels avec une TVA à 20 %.